**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 10 OCTOBRE 2022**

Présents : Hakin L, Ceulemans R, Croes D, Rousch H, Vincent JM, Boniver J, Meyers L, Douin Y, Maurage D.

1. **Organisation** :
2. Match de l’équipe nationale dames à Spa le dimanche 14 octobre 2022. Il n’y aura problablement pas beaucoup de monde. Du personnel pour le montage de la salle est nécessaire le samedi matin.
3. Stiga masters minimes du 21/10/22 au 23/10/22 dont la gestion sera faite comme pour l’open de Belgique.

Des volontaires sont recherchés pour essentiellement faire des navettes vers les aéroports avec les participants (vendredi et dimanche soir).

1. Les championnats provinciaux devront comprendre les catégories Juniors et U19, les U21 ne sont plus d’actualité.

Les tableaux se feront avec le classement numérique en évitant que les joueurs du même club ne se rencontrent.

Le tableau des séries B se fera le jour même avec les joueurs présents en évitant que les joueurs du même club ne se rencontrent.

Contrairement à certaines provinces qui organisent les championnats provinciaux d’abord avec des poules, nous resterons sur un tableau avec élimination directe.

Nous laisserons aussi sur la même journée les compétitions simples et doubles.

1. **Compétitions individuelles** :
2. Le critérium jeune a eu lieu et un essuyé un recul au niveau des inscriptions. Au niveau des dames, beaucoup trop peu de joueuses inscrites. Un problème au niveau de la communication avec des différences entre l’affiche officielle et une affiche diffusée sur facebook.
3. Le premier masters organisé à Minerois a rencontré des soucis. Une réunion entre les différents clubs organisateurs et les responsables des masters a eu lieu afin de remédier aux problèmes et repartir sur de bonnes bases. Le masters organisé par Angleur au CFTT servira de test grandeur nature.
4. La compétition « au féminin » a été organisée au CFTT. Cette compétition a récolté un franc succès avec pas moins de 80 joueuses présentes.

Le comité provincial pourrait organiser également une compétition similaire en fin de saison.

1. La coupe de la province compte 80 équipes inscrites. Le premier tour a été tiré et les rencontres doivent être jouées pour le 23 novembre. Le tirage a été fait par région afin de limiter les déplacements.

Les feuilles de matchs pourraient peut-être se retrouver en ligne pour l’encodage, c’est l’informaticien de la fédération qui s’en occupe. A défaut les feuilles de matchs papiers peuvent être utilisées (au-dessus des signatures).

1. Tour des commissions :

**Interclubs** : Tout se passe, pas trop mal pour les trois premières journées, très peu de forfait, pratiquement pas de perte de points.

Des problèmes d’occupation de locaux sont les principales préoccupations des responsables de club.

**Vétérans** : Une seule équipe forfait général et ce en division 1. Le challenge Froidmont, première compétition individuelle en province a été largement plébiscitée par les joueurs.

Pour le critérium national, on compte déjà 35 inscriptions.

**Arbitrage** : Les cours d’arbitrage devraient débuter assez rapidement, il y a 6 candidats potentiels.

Il faut se renseigner en ce qui concerne les équipements des arbitres.

**Trésorerie** : Certains clubs n’ont pas encore payé les décomptes qui leur ont été envoyés. Pour ces clubs, aucun n’a demandé un étalement pour le paiement. Un rappel sera envoyé sous peu.

L’indemnité kilométrique reste fixée à 0.30 cent pour la province.

1. **Noyau** :

Une proposition pour l’introduction de noyau au lieu de la liste des forces, a été faite par le comité provincial du Limbourg. Celle-ci a été soumise au conseil national de la FRBTT et sera analysée en séance du mois de décembre pour présentation et vote à l’assemblée générale.

Une cellule a été mise en place au niveau de l’aile francophone pour analyser cette proposition, de la modifier éventuellement, voir de présenter un texte différent pour décembre.

Le comité provincial a aussi analysé point par point la proposition du Limbourg et a attiré l’attention sur les points suivants.

* Si le nombre minimum de joueurs par noyau est de 4, le maximum n’est pas stipulé.
* Que pour chaque rencontre un maximum de 2 joueurs qui ne sont pas repris dans le noyau peuvent être alignés. (voir la motivation de cette règle).
* Le fait que lorsqu’un joueur a participé 6 fois dans une équipe supérieure à celle dans laquelle il fait partie du noyau, l’enlève automatiquement de son noyau initial. Nous pensons que 4 ou 5 fois serait plus approprié.
* Pour la participation au tour final, voir si un joueur du noyau peut être remplacé par un joueur d’un autre noyau dont l’équipe joue le tour final.
* De maintenir le nombre de 4 filles dans des noyaux « hommes » si le club n’a pas inscrit d’équipe féminine en championnat (le national autorise 8 filles).
* Voir le bien-fondé de la règle qui dit que si un joueur en double appartenance n’a pas signalé sa double appartenance et que cela est constaté, qu’il est immédiatement sorti du noyau mais que les matchs qu’il a joué avant le constat, restent maintenus. Il faudrait peut-être instaurer un délai rétroactif qui annulerait le maintien des matchs joués.
* Les joueurs qui doivent être inscrits, sur la feuille de match, dans l’ordre décroissant de leur classement. Nous pensons que s’il y a noyau, les joueurs pourraient figurer dans l’ordre qu’ils le désirent.
* Après le début de l’interclubs, un joueur peut être inclus dans un noyau sans limite dans le temps. Nous estimons devoir laisser la date du 31/12 comme date butoir pour pouvoir être inclus dans un noyau.
* De voir pour la dernière division (P6 à Liège) de pouvoir faire un noyau élargit à toutes les équipes qui y jouent. En effet, avec les nombreux jeunes qui changent régulièrement d’équipes en fonction de leurs disponibilités, les bloquer dans un seul noyau compliquerait les compositions d’équipes.

1. **Divers** :

-La labellisation sera désormais calculée sur une année civile et non plus sur une année sportive.

- La labellisation de la saison écoulée a été bloquée. Les prix pour la labellisation pourraient être revu à la hausse grâce à la participation accrue de l’Adeps.

- Un club qui dispute l’interclubs de P7, joue avec une équipe composée d’anciens joueurs, mais tout en restant dans les limites du règlement. Nous prendrons contact avec ce club pour lui rappeler le but de cette division (la découverte de la compétition plus spécifiquement pour les jeunes débutants).